

# La police municipale est armée

*L'État, suite aux attentats de janvier 2015, a mis à la disposition des collectivités territoriales une dotation globale de 4 000 pistolets. Trente mois après, à Marly, la police municipale est armée.*

**T**hierry Hory, maire, suivi par son conseil municipal en juin 2015, avait saisi l'opportunité offerte par l'État d'armer la police municipale. Après avoir rempli toutes les conditions drastiques préalables à cette dotation, Marly a sa police municipale équipée.

## Un Sig Sauer SP 2022

Le Sig Sauer SP 2022: un pistolet conçu en Suisse par Sig et produit en Allemagne par Sauer ; une arme semi-automatique, de calibre 9 mm ; les munitions utilisées sont des cartouches expansives, optimisées pour d'une part neutraliser des personnes armées et d'autre part éviter des dommages collatéraux ; une balle qui se déforme en rencontrant un obstacle et sa vitesse est freinée. D'une portée pratique de 50m, avec une vitesse initiale de 450m/s ce pistolet a une capacité de 15 coups.

Le Sig-Sauer SP 2022 a été retenu notamment pour ses nombreux dispositifs de sécurité : cran de sécurité du magazine, au verrouillage, à la percussion et la culasse « sécurité ».

C'est cette arme utilisée pendant la formation qui a fait l'una-



Le SIG Sauer SP 2022 dans sa mallette. Photo RL

nimité auprès des policiers municipaux marliens.

Trois policiers sont habilités à porter cette arme, les deux autres sont en cours d'habilita-

tion ; à noter que sur les trois, deux ont en déjà porté une par le passé, soit dans la gendarmerie, soit dans la police nationale.

La formation des agents

s'effectue par modules. Théorie de deux jours, pratique de deux semaines, avec 300 cartouches/agent tirées, sanctionnée par un examen final : chronométrage,

respect des consignes, environnement juridique, parcours dynamique. Puis une formation continue, à raison de trois séances par an est obligatoire.

## Le coût global

Des travaux ont été entrepris pour adapter les locaux : 26 000 €; pour l'armement (maintenance, étuis, cartouches), 3 500 €; pour la formation, 4 050 €.

## Les réactions

**Thierry Hory, maire :** « C'est une évolution normale pour ceux qui, primo-intervenant portent l'uniforme et travaillent sur la voie publique. »

**Michel Lissmann, premier adjoint :** « Un coût assumé et sans faire de psychose, un armement rendu nécessaire. »

**Les policiers municipaux :** « on ne s'en est jamais servi, on ne souhaite pas le faire ; le fait d'être armé peut calmer en certaines situations. »

**José Mendes Teixeira, délégué à la sécurité :** « Si cela peut être dissuasif, rendre les gens moins agressifs et respecter plus l'uniforme. »